

Royaume du Maroc Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération





et de la Coopération

Réunion thématique sur l'asile et la protection internationale Rabat, 15-16 juin 2015

Note conceptuelle

1. CONTEXTE

Les défis en matière d'asile et de protection internationale dans la région du Processus de Rabat

Bien que relativement épargnée par les grandes crises engendrant d'importants mouvements humains, la région du Processus de Rabat fait face à des défis croissants en matière d'asile et de protection internationale.

Ainsi, le nombre de morts en méditerranée centrale, lié aux traversées périlleuses d'embarcations transportant indifféremment des migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile, des apatrides, des mineurs non-accompagnés ou des victimes de la traite, continue de croître exponentiellement. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), près de 1700 personnes voyageant dans le cadre de ces mouvements migratoires mixtes sont mortes cette année au large des côtes libyennes, soit 30 fois plus que le nombre de décès pendant la même période en 2014. Alors même que les saisons chaudes ne sont pas encore arrivées, le triste bilan de l'année dernière (3500 victimes) risque d'être dépassé.

Une partie des réfugiés et des demandeurs d'asile tentant la traversée de la méditerranée sont originaires de pays situés dans la région du Processus de Rabat : les crises ivoiriennes, centrafricaines, maliennes, libyennes, et plus récemment l'instabilité dans le Nord du Nigéria liée à l'insurrection de Boko Haram, ayant engendré des flux notables de déplacement interne et international. Une autre partie des réfugiés et demandeurs d'asile est originaire de pays plus lointains (Erythrée, Somalie, Syrie...) mais transite, dans le cadre du parcours en recherche de protection, par les pays situés dans la région du Processus de Rabat.

L'absence de systèmes nationaux d'asile performants pour répondre aux besoins de protection des réfugiés et demandeurs d'asile notamment, mais aussi, le cas échéant, des autres groupes de personnes en mouvement, contribue pour une large part aux mouvements secondaires vers d'autres régions plus éloignées, prolongeant d'autant les risques liés aux voyages entrepris dans des conditions souvent périlleuses. Des morts auraient donc pu être évitées si la prise en charge des besoins de protection des personnes concernées avait pu être assurée dans les pays de voisinage, voire dans des zones sûres au sein même de leurs pays d'origine. La recherche de solutions durables en auraient également été simplifiée, que ce soit le retour volontaire et l'aide à la réintégration, comme l'a montré le succès des récentes opérations de

Financé par l'Union européenne













Royaume d'Espagne Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

rapatriement des réfugiés maliens au Burkina Faso et au Niger, l'intégration locale, option choisie par une partie des déplacés internes au Liberia et des réfugiés togolais au Bénin, ou la réinstallation, qui encore peu utilisée dans la région du Processus de Rabat, pourrait offrir une voie juridique crédible pour rejoindre la sécurité, y compris au sein des pays membres de l'Union Européenne.

La réponse adéquate aux défis croissants en matière d'asile et de protection internationale dans la région du Processus de Rabat pourrait donc passer par le développement de systèmes nationaux d'asile performants, appuyés par une mobilisation rapide de l'aide internationale. Certains pays semblent engagés dans cette voie, tels que le Maroc, ayant fait de la mise à niveau de sa loi d'asile un des piliers de sa nouvelle politique migratoire. Le développement de systèmes nationaux d'asile performants devrait également être accompagné de mesures pour les personnes déboutées du droit d'asile ainsi que pour celles qui ne souhaiteraient pas demander l'asile, comme des programmes de retour volontaire assisté et d'aide à la réintégration.

La mobilisation internationale autour des conséquences humanitaires de la situation actuelle en Méditerranée Centrale pourrait être une aubaine pour mener cet important travail de mise à niveau des capacités nationales de gestion de l'asile dans les pays africains de la région du Processus de Rabat. Le HCR et l'OIM, de par leurs mandats, et l'Union Européenne, principal bailleur de fonds régional, ont un rôle clef à jouer pour accompagner cette prise en charge progressive des responsabilités d'assistance et de protection par les gouvernements des pays de la région, épaulés par la solidarité internationale.

2. OBJECTIF

Cette réunion thématique porte sur les questions d'asile et de protection internationale, et vise particulièrement à identifier des pistes pour renforcer et développer les systèmes nationaux de protection en vue d'une meilleure coopération régionale dans ce domaine au sein de la région du Processus de Rabat.

3. THÈMES CLÉS

La réunion se concentrera sur les axes suivants :

- L'impact des crises dans la région et des crises lointaines sur les flux mixtes dans la région du Processus de Rabat
- Les réponses régionales et la coopération et coordination régionales face aux situations d'urgences
- L'efficacité et efficience des stratégies nationales de prévention et planification à long terme face aux flux mixtes régionaux
- Le renforcement et développement de systèmes nationaux d'asile performants en vue d'une multiplication des programmes régionaux d'asile et de protection et d'une possible mise en place d'un système de protection régionale

Financé par l'Union européenne







Mis en œuvre par ICMPD et FIIAPP



Royaume du Maroc Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération





Royaume d'Espagne Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

4. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Cette réunion thématique débouchera sur:

- Le développement d'une compréhension commune des enjeux liés à l'asile et la protection internationale
- Une identification d'initiatives concrètes et de lignes directrices pouvant permettre aux Etats d'atteindre des résultats visibles pour développer et améliorer leurs systèmes nationaux d'asile et pour mieux préparer leur réponse régionale aux urgences

5. PROFIL DES PARTICIPANTS

Etant donné le thème et les objectifs opérationnels de cette réunion, il est souhaitable que ce soient des directeurs techniques dans le domaine de l'asile et de la protection internationale au sein des pays et organisations partenaires du dialogue qui participent à la réunion.





